



Semaine de la Presse et des Médias à la Maison (SP2M)

Jour 3: La liberté de la presse et la liberté d'expression

1^{er} exercice : Vidéo « Menace sur la liberté de la presse », de la série Decod'Actu de France TV (3min40)

- 1 Cliquez sur le lien ou copiez et collez-le dans votre navigateur :
<https://www.lumni.fr/video/menaces-sur-la-liberte-de-la-presse>
- 2 Regardez la vidéo une première fois en entier en vous concentrant bien.
- 3 Lisez la fiche suivante avant de la compléter

Question 1 : « La liberté de la presse est le fondement de toute démocratie. C'est un contre-pouvoir essentiel ! ». A qui la presse peut-elle être un contre-pouvoir à votre avis ? Vous pouvez donner plusieurs réponses.

Question 2 : Quel homme politique dans le monde a particulièrement nourri la défiance face aux médias ? Qui est-il ?

Question 3 : Les médias privés français sont en grande partie détenus par 9 groupes industriels et financiers. Qu'est-ce que la concentration des médias ? Complétez par le nom du propriétaire des médias suivant :

Le Figaro appartient à

TF1 appartient à

Le Monde, L'Obs et Télérama appartiennent

Libération, l'Express, RMC et BFM TV appartiennent à

Question 4 : Quels sont les risques de cette concentration des médias ? Pourquoi ?

Question 5 : Quels sont les autres menaces qui pèsent sur les journalistes dans le monde ?

Question 6 : Citez 5 pays particulièrement répressifs vis-à-vis de la presse selon l'association française Reporter sans Frontières.

Exercice 2 : Vidéo « A quoi sert la caricature ? », de la série Decod'Actu de France TV (3min40)

❶ Cliquez sur le lien ou copiez et collez-le dans votre navigateur :
<https://www.youtube.com/watch?v=dRfvJ9Cv5U0>

❷ Regardez la vidéo une première fois en entier en vous concentrant bien.

❸ Lisez la fiche suivante avant de la compléter

Question 1 : Citez certains journaux qui publient des caricatures en France ?

Question 2 : Pourquoi la loi de 1881, autorisant pour la première fois en France la liberté de la presse, interdit-elle l'injure et la diffamation en tant que délit de presse, et pourquoi a-t-on aussi le droit de caricaturer un homme ou une femme politique ? Tentez de bien saisir la nuance et notamment le rôle du contexte dans lequel est publié une caricature.

Question 3 : Que s'est-il passé le 7 janvier 2015 en France ? Pour information, le procès des auteurs de l'attentat doit s'ouvrir prochainement en mai 2020.

Exercice 3 (facultatif) : vidéo « La presse lycéenne à la conquête de ses droits », CLEMI

❶ Cliquez sur le lien ou copiez et collez-le dans votre navigateur :
<https://www.clemi.fr/fr/medias-scolaires/creer-un-journal/la-presse-lyceenne-a-la-conquete-de-ses-droits.html>

❷ Regardez la vidéo une première fois en entier en vous concentrant bien.

❸ Lisez la fiche suivante avant de la compléter

Question 1 : Dans une vidéo de 15 min, le CLEMI retrace le processus qui a conduit à la reconnaissance en 1991 d'un droit important des lycéens : duquel s'agit-il ?

Question 2 : Et vous ? Existe-t-il un journal ou une radio d'élèves dans votre établissement ? Si oui, participez-vous à ce média de jeunes ? Enfin, à votre avis, dans quelle mesure permet-il aux jeunes de s'exprimer ? Citez les atouts et les freins de ce média pour la liberté d'expression des jeunes.